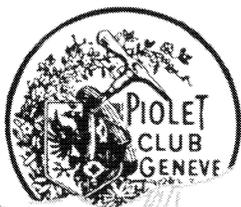


N°3



Mai / Juin 2012

# Le Piolutien

BULLETIN BIMESTRIEL OFFICIEL DU PIOLET CLUB DE GENÈVE

Case postale 556 - 1211 GENÈVE 17



*le sport c'est*

# UNIVERS SPORTS

**Le choix • Le conseil • Le service**



**P** 52, rue de la Servette • 1202 Genève  
Tél.: 022 733 33 58  
univers-sports@bluewin.ch  
www.univers-sports.ch

*L'artisan moderne de l'automobile*



## **GARAGE Luigi ZOLLO**

*VENTE de voitures neuves et occ. Toutes Marques*

### **REPARATIONS**

*Mécanique, électricité, entretien, prép. expertise*

*Pneus, Batteries, Test antipollution,*

**Tél. 022/757 67 70**

*Devis Gratuits (sur rendez-vous)*

*Voiture en prêt, ou prise en charge par nos soins*

*Rte de Prè-Marais 58, 1233 BERNEX Fax 022/757 32 21*

# **LE MOT DU PRESIDENT**

## **DES CHALETS POUR ADEPTES DE CALME ET DE SIMPLICITE**

*En guise de Mot du Président, André Gardel nous propose un article paru dans le journal La Côte du 30 septembre 2011.*

C'est au bout du monde, à quelques kilomètres du col du Marchairuz, là où seuls les bucherons travaillent encore, que se trouve le havre de paix des Gimelans. Autrefois appelé « le Pâturage sous la roche », le coin n'abrite plus de bergers mais des citoyens en quête de retour aux sources. Pour les y aider, la Municipalité de Gimel vient de mettre à disposition du public une ancienne bâtisse privée et une cabane communale situées sur ce pâturage. Une association, baptisée Les Chalets sous la roche, gère la location des maisonnettes à la journée ou à la semaine.

« Une équipe amoureux de cet endroit-là », voilà comment se définissent les bénévoles gimelans. Lorsqu'ils ont constitué l'association en 2010, leur but principal était de faire vivre les lieux. Depuis tout jeunes, nous allons au refuge communal explique le président. Nous voulons que l'esprit de convivialité du chalet perdure et que le nouveau, situé à 300 mètres de l'ancien, se construise lui aussi une histoire. Ainsi, depuis juin et l'ouverture des réservations, les week-ends festifs défilent dans La Bûcheronne pouvant accueillir 12 personnes et 4 pour dormir, et dans le chalet Sans-Souci 18 personnes et 5 à 6 pour dormir.

La possibilité de louer des refuges communaux pour y dormir est assez rare dans la région. Si on exclut les locaux de sociétés et les colonies, six communes du Parc Jura vaudois en proposent : Chésérèx, Bassins, Longirod, Berolle L'Abbaye et Gimel.

A la grande surprise du responsable, depuis l'ouverture des réservations en juin 2011, beaucoup de gens ont été intéressés. Ce sont des personnes qui en ont marre du « sophistiqué ». Il est vrai qu'à La Bûcheronne comme au Sans-Souci, il n'y a ni eau potable ni salle de bains. Le comité a bien aménagé les cabanes en installant des panneaux solaires et un frigo à gaz, mais son but reste la mise à disposition de deux ermitages simples avec un bilan écologique faible.

Les Chalets sous la roche poursuivent un but didactique, celui de susciter une conscience écologique chez les jeunes. Les responsables espèrent que ce séjour dans les bois pourra les rendre attentifs à l'impact qu'ils ont sur leur environnement : ici tous les déchets montés doivent être redescendus car il n'y a aucun camion poubelle qui passe. La réserve d'eau est épuisable et il faut donc apprendre à être économe.

**-10%**  
sur présentation de cette annonce  
à tous les membres

**stormatic** s.a.

*Fabrique genevoise de stores*



**STORES A ROULEAUX - TENTES SOLAIRES  
STORES A LAMELLE - RÉPARATIONS - STORES INTÉRIEUR**

Route de Pré-Marais 46 - 1233 Bernex-GENÈVE  
Tél. 022 727 05 02 - Fax 022 727 05 10

**Daniel Schulthess S.A.**



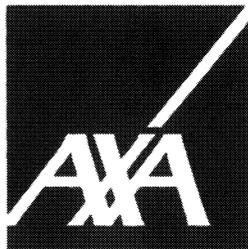
Étanchéité  
Couverture  
Façades ventilées  
Constr. métalliques

Chemin du Pré-Fleuri 21 B • Case postale 140 • 1228 Plan-les-Ouates  
Tél. 022 706 17 30 • fax 022 706 17 39 • CCP 12-4155-7 • e-mail: schulthess1@bluewin.ch

**DES GOUTTES & Cie S.A.  
ASSURANCES**

5, ROUTE DE CHÈNE  
CASE POSTALE 6270  
1211 GENÈVE 6

**TEL. 022 737 19 19**



Situés au cœur du Parc naturel régional Jura Vaudois, les gîtes accessibles été comme hiver sont censés faire le bonheur des amoureux de la nature. C'est un moyen de dynamiser l'offre dans ce coin du Parc. L'association souhaite créer des cheminements accessibles à pied, en VTT, à raquettes à neige ou à skis de fond. Une boucle NatuRando existe déjà. L'objectif est de proposer d'autres circuits possibles dans les alentours, notamment par l'ancienne voie de communication menant au col du Marchairuz. A deux heures de Gimel, les cabanes sont parfaites pour accueillir des sportifs.

Il faut compter 40 à 50 francs par jour la location des chalets, la réservation se fait par le principe du premier arrivé premier servi, pour cela, s'adresser à M. J.-M. Durussel, tél. 021 828 35 72.

André Gardel



Vous saurez tout sur la vie du Club en visitant le site  
[www.le-piolet.net](http://www.le-piolet.net)

Photo de couverture : Col d'Argentière

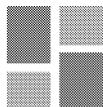
Pages intérieures : Pointe d'Autigny (1<sup>er</sup> groupe, février 2012) / Plaine-Joux (2<sup>e</sup> groupe, février 2012) / Col des Ignes (1<sup>er</sup> groupe, mars 2012)



**LEIGGENER S.A.**

RUE DU XXXI DÉCEMBRE 52  
CASE POSTALE 6192  
1211 GENÈVE 6

TÉL. 022 / 735 71 42  
FAX 022 / 735 71 55



**REVIDOR SOCIETE FIDUCIAIRE SA**

- 
- **Comptabilité**
  - **Expertises**
  - **Fiscalité**
  - **Révision - Audit**
  - **Administration**
  - **Gestion de sociétés**

54, RUE AGASSE  
CASE POSTALE 556 - 1211 GENÈVE 17

TÉLÉPHONE 022 707 04 10  
TÉLÉFAX 022 736 41 14

# **RAPPORTS DE COURSES**

## **COURSE DU 1<sup>er</sup> GROUPE – SKI RANDO du 5 février – La Pointe d'Autigny (1808 m)**

Pour l'organisateur de course, il n'est pas toujours facile de prendre les justes décisions. Soit la météo n'est pas bonne, soit les conditions sont dangereuses (avalanches) ou, comme ce dimanche, il fait très froid. Sur les conseils avisés de notre septuagénaire Willy, nous avons fait le bon choix d'annuler le Roc de Tavaneuse, trop dangereux et trop froid.

Ce matin du 5 février j'ai repoussé le rendez-vous d'une demi-heure en raison du changement de but de notre course. Willy nous propose la pointe d'Autigny, nous lui faisons confiance et nous ne le regretterons pas. Une course fabuleuse dans une neige extraordinairement légère, tout simplement génial ! En attendant les deux derniers arrivés, en panne de batterie, nous dégustons un chocolat chaud ou un café à Abondance. Après avoir contrôlé les Barryvox nous prenons le départ depuis le hameau dénommé « Melon ». Cédric donne la cadence et nous fait la trace. Le temps est splendide, pas un nuage, et après dix minutes déjà plusieurs Piolutiens s'arrêtent pour enlever leur veste.

Arrivés au début du chemin forestier, nous faisons une petite pause et poursuivons la montée dans la forêt à l'abri du vent et du froid. A la sortie, Cédric choisit l'itinéraire dans la combe pour terminer sur un béquet bien pentu qui nous amène au sommet à 1808 m. Là nous ne traînons pas : un thé, enlever les peaux, quelques photos pour apprécier la vue avant de nous élancer dans la pente vierge. Trois cent mètres plus bas, devant un chalet à l'abri du vent, nous dégustons deux cakes amenés par Barbara. Les conditions exceptionnelles nous décident à remettre les peaux et remonter au sommet. Pour la deuxième fois la neige est légère et chacun refait sa trace jusqu'au chalet.

A nouveau regroupés nous prenons le chemin du retour sur le parcours de montée à travers la forêt en slalomant autour des sapins. Arrivés aux voitures les seize participantes et participants sont ravis de cette magnifique journée qui restera dans les mémoires et pour terminer cette belle journée, nous prenons un verre à Abondance en faisant des commentaires sur cette sortie de 900 m de dénivelé (plus la deuxième montée).

Encore un grand merci à la famille Goetschmann pour le choix et la trace, ainsi qu'aux participantes et participants qui, malgré le grand froid et la neige au départ de Genève, n'ont pas renoncé à cette sortie. Merci également à Jacques qui n'a pas chômé, dès son retour à la maison on pouvait déjà admirer ses belles prises de vue sur le site du Piolet

Jean-Daniel Imesch

# COURSE DU 2<sup>e</sup> GROUPE – RAQUETTES

## du 19 février – Plaine-Joux

Nous sommes sept vaillants Piolutiens à nous retrouver sur le parking de Chêne-Bougeries. Il est 8 heures. Après une brève halte, nous prenons place dans deux voitures et partons en direction de la douane de la Route blanche. Notre but est la Plaine-Joux et nous roulons guidés par notre ami Jean-Daniel Baud qui connaît parfaitement la région.

Quelques kilomètres plus loin, nous nous arrêtons derrière un refuge-restaurant. Laisant les voitures, nous chaussons les raquettes et entamons une pente régulière qui nous amène à travers bois et pâturages jusqu'à un chemin qui présente une sorte d'épaule avant le sommet. Là, nos anciens décident d'arrêter et de redescendre en coupant à travers champs.

Nous sommes quatre à décider de continuer pour atteindre la pointe de Miribel. Le dernier bout de la montée se fait par un chemin de croix que nous empruntons pour arriver au sommet à 1581 mètres. Nous redescendons par un bout assez raide et caillouteux sur lequel je trouve qu'il est plus facile de marcher sans les raquettes.

Rapidement, nous retrouvons des pentes moins raides et finissons par arriver au refuge que nous avons croisé en montant.

Là, nous retrouvons les autres camarades. Nous apprécions de pouvoir manger à l'abri et au chaud tout en observant la neige qui s'est mise à tomber de plus belle.

A la fin du repas nous rejoignons nos voitures pour rentrer chez nous, contents d'avoir trouvé un beau but de course.

Ont participé à cette course : Henri Bochud, Albert Perrottet, Roland Hoegen, André Gardel, Jean-Daniel Baud, Dominique Oger et Pierre Jenni.

Pierre Jenni



# COURSE DU 1<sup>er</sup> GROUPE – SKI RANDO

## des 17 et 18 mars – Arolla, Col des Ignes, Mont de l'Étoile

La course s'annonce prometteuse, pas de précipitations neigeuses, la nuit il gèle sur Arolla et le bulletin d'avalanche est au vert... alors que nous allons nous mettre au blanc pour ce week end des 17 et 18 mars pendant lequel cinq Piolus (Cedric Goetschmann, Willy Goetschmann, Michel Bugnon, Jacques Dubas, Jean-Paul Delisle) et trois sympathisants (Noelle Piller, Dimitri Chichlov, Stéphane Guinand) accompagnent l'organisateur, Daniel Willame, dans ce périple autour des Aiguilles Rouges d'Arolla.

Vu le départ matinal du samedi matin (5h30), certains (Noelle, Cédric, Willy, Dimitri et Daniel) décident de partir le vendredi en fin d'après-midi. Le lieu de villégiature choisi est le B&B de La Sage tenu par la famille Gaudin, guides à Evolène de génération en génération. Nous sommes accueillis par le patriarche de la famille, le « Vieux » Gaudin, aux épaules larges et au sourire toujours en coin qui, tout en nous présentant le logement, s'enquiert de notre objectif de course. Il aura le mot pour rire lors du passage terreux sous son chalet : « je me retourne pour voir si la cordée me suit ».

L'accueil dans la famille est au-dessus de nos attentes. Une bouteille de pinot noir du pays comme cadeau de bienvenue, le petit déjeuner servi à l'appartement, sourires et mots gentils, cela fait de cette famille valaisanne un exemple de serviabilité. N'hésitez pas à les contacter de notre part, voici le lien de leur site : [www.villaz.ch](http://www.villaz.ch)

Nous prenons le repas du vendredi soir au café des Collines, encore un lieu plein d'histoire lié à cet environnement montagnard et sauvage qu'est le Val d'Hérens. Ce café a été construit par une Évolénarde du prénom de Marie, dont l'histoire est décrite dans un livre intitulé « Marie des Collines » écrit par le D' Quinodoz.

Samedi matin, 8h30, nous sommes tous au rendez-vous devant le tire-fesses d'Arolla, il nous permet de monter au sommet des pistes de Fontanesses (2800 m). L'ascension pour atteindre le col des Ignes (3181 m) peut commencer en longeant les pentes sous la Roussette, puis en montant direction ouest en restant bien à droite sous les arêtes de la Cassorte. Après de 1h30 de montée (~400 m) raide on atteint un replat qui nous permet d'attacher nos skis sur le sac et de passer les crampons afin de gagner le col par un petit mur raide.

La montée est sèche, aussi bien pour les mollets que pour les gosiers, mais l'arrivée au sommet offre un magnifique point de vue sur le glacier et le vallon des Dix, avec le Mont Blanc de Cheilon en toile de fond.

La descente dans la combe des Ignes se fait en deux temps : une première désescalade en crampons (avec le soutien d'une corde permanente) et ensuite une descente dans une neige parfaite jusqu'à 2900 m. Après ce premier effort, nous faisons un arrêt ravitaillement et admirons le paysage autour de nous. Malheureusement, les perturbations nuageuses annoncées pour dimanche sont un peu en avance et nous obligent à accélérer le mouvement.

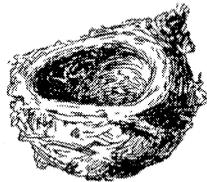
Notre second but d'excursion de la journée est la cabane des Aiguilles Rouges. Cette randonnée-ci, sur le versant ouest du Val d'Arolla, se veut moins raide. Peu après avoir quitté notre arrêt bucolique, on pénètre dans le monde du bas glacier des Aiguilles Rouges qui n'a conservé qu'un plateau glaciaire blotti sous la muraille des Aiguilles Rouges d'Arolla. Ici il semble à l'agonie.

On peut voir le sentier passer en-deçà du glacier et remonter le dernier escarpement avant une descente dans une neige poudreuse jusqu'à la cabane des Aiguilles Rouges (ou cabane Waldkirch). Cette cabane est agrémentée d'une vue magnifique sur tout le Val d'Hérens : sommets (Dent Blanche, Veisivis, Pigne d'Arolla, Mont Collon...) et cabanes

**POUR BIEN FAIRE SON NID:**

**LACHENAL**

**SOURCE D'INSPIRATION**



REVETEMENTS DE SOLS & MURS - RIDEAUX - STORES - DECORATION

Rue de la Servette 25 - Tél. 022 918 08 88 - [www.lachenal.ch](http://www.lachenal.ch)

**GRANDE PHARMACIE  
DE PLAINPALAIS S.A.**

**P. JENNI**  
pharmacien responsable

**Herboristerie - Produits vétérinaires -  
Parfumerie**

13, rue de Carouge (angle rue Leschot 1)

Adresse postale :

**1211 Genève 4**

Téléphone 022 329 12 55 - C.C.P. 12-1646



 **VOIROL**  
**OPTIQUE**

Les spécialistes  
des lunettes de sport et  
des lentilles de contact

*Grand choix de lunettes de sport*

Bd Carl-Vogt 30 - tél 022 328 56 86 / rue de Carouge 72 - tél 022 320 12 75



**Entreprise Vugliano**

Entreprise générale de GYPSERIE et PEINTURE

DÉCORATIONS - PAPIERS-PEINTS - PLASTIQUES - MOQUETTES

Maison fondée en 1910

E-mail: [rvugliano.ch@vugliano.ch](mailto:rvugliano.ch@vugliano.ch)

Boulevard Carl-Vogt 51  
Tél. 022 328 26 08 / 342 50 29  
1205 Genève

(Bertol, Tsa, Vignettes) aux alentours, et elle donne la possibilité de faire des traversées agréables ou plus alpines. La cabane est ancienne et est à l'image de la région par son histoire. Nous sommes une trentaine à apprécier l'accueil tout à fait raisonnable du gardien.

La seconde journée est consacrée à une randonnée jusqu'au sommet du Mont de l'Etoile (3370 m), accessible après une ascension de 2h. On remercie Cédric qui a mené cette montée de main de maître en faisant le choix de l'itinéraire le plus adéquat.

Le temps couvert sur l'ensemble de la région reste ensoleillé dans cette partie du Valais, encore un cadeau du Val d'Hérens à ses visiteurs : une météo clémente, le temps de terminer la course... La descente se fait par le même chemin et ensuite la combe sous la cabane. Une neige un peu dure rend l'itinéraire moins confortable et endolorit les cuisses de certains. Nous rejoignons après une heure le Lac Bleu qui, assis au pied de la vallée, devient un lieu d'arrêt idyllique et nous permet d'admirer une fois de plus la vue du Val d'Hérens.

On dévale maintenant les alpages des Remointses du Sex Blanc. Le sentier requiert passablement d'attention car il est irrégulier, il descend sèchement et il est parfois étroit, surtout lorsqu'on approche de la Gouille.

La fin de la course arrive à 11h30, les chauffeurs se dirigent vers le parking d'Arolla pour reprendre les voitures (nous avons laissé une voiture à la Gouille en prévision le samedi matin), les autres en profitent pour se mettre à l'aise et pour étaler leurs jambes dans le café du Lac Bleu à La Gouille. On y serre de la bière belge, un bon prétexte pour se raviver les différents moments de cette course. Le retour à Genève se fait sous une pluie battante. Nous rentrons sous la tempête et les bourrasques d'eau, le chemin du retour devient plus ardu que la course en elle-même !

Un grand merci à tous les participants, à Pascal Gaudin (compagnie des guides SnowRock.ch) pour m'avoir conseillé et soutenu pour l'organisation de cette course, aux apéros offerts par Stéphane et Jacques, à Cédric pour avoir pris le relais, aux participants pour leur confiance et leur bonne humeur, à la famille Gaudin pour son chaleureux accueil et au Val d'Hérens pour être resté un lieu privilégié où apprécier la montagne.

Daniel Willame





# COURSE DU 2<sup>e</sup> GROUPE

## du 18 mars – Le Praz-de-Lys

Nous sommes cinq ce dimanche matin à nous retrouver au parking devant la mairie de Chênes-Bougeries à l'appel de l'organisateur du jour. Il nous manque un Piolotien, resté semble-t-il endormi et qui nous rejoindra un peu plus tard dans la matinée.

Succédant à une série de beau temps et de chaleur, le ciel est gris ce matin mais, chacun le sait, tout peut changer très rapidement en montagne. C'est donc confiant que l'on prend la route en direction de Taninges.

On arrive au Praz-de-Lys où le restaurant n'est pas encore ouvert car, nous déclare le garçon, la machine chauffe. Ça nous laisse le temps de nous équiper, souliers de marche pour les uns, de ski pour les autres.

Café et chocolats sont dégustés assez rapidement, pressés que nous sommes de fouler la neige et de nous dégourdir les jambes.

Surprise et changement de décor. Le brouillard qui monte rapidement de la vallée a tôt fait de nous envahir et quelques instants plus tard, on ne voit plus à 2 mètres. Albert, d'habitude enragé pour le ski, jette l'éponge après la première descente pour rejoindre ses camarades marcheurs.

Seul et stoïque, votre serviteur continue lui à skier dans la forêt.

Les marcheurs, quant à eux montent jusqu'au col de la Ramaz sans malheureusement pouvoir profiter de la vue qui, on le sait, est magnifique depuis cet endroit sur toute la chaîne du Mont-Blanc.

Vers 12h, c'est le regroupement pour l'apéritif dans la neige et les retrouvailles avec notre ami, quelque peu distrait ce matin-là.

Météo oblige, le pique-nique reste dans les sacs et c'est chez Jean de la Pipe, célèbre restaurant du lieu, que nous prenons notre repas.

A la sortie, nouvelle surprise, c'est la neige cette fois qui a fait son apparition et qui recouvre la route de 10 centimètres de fraîche, au grand plaisir des automobilistes que l'on remercie une fois de plus pour leur dévouement

Jean Daniel Baud



# **PROCHAINES COURSES**

## **COURSE DU 1<sup>er</sup> GROUPE Grimpeurs, marcheurs et VTTistes Les 15, 16 et 17 juin – Orpierre (Alpes de Haute Provence)**

- Logement : Hôtel-restaurant Le Céans, Les Bégües, FR 05700 Orpierre  
tél : 00 33 492 66 24 22 – mail : le.ceans@gmail.com
- Prix du logement : demi-pension 50 € par personne et par jour, en chambres à 2 lits.
- Programme : nombreuses possibilités d'escalade en moulinette, toutes difficultés ou voies plus longues selon les premiers de cordée.  
Marche ou VTT pour tous les goûts.
- Déplacements : en voitures.
- Prix du transport : environ CHF 100.- par personne (selon le nombre de participants).
- Rendez-vous : vendredi 15 juin à 8h, lieu à définir, possibilité de départ le vendredi en fin d'après-midi.
- Repas de midi : prévoir des pique-niques à acheter sur place.
- Repas du soir : au restaurant de l'Hôtel Le Céans.
- Matériel : bonnes chaussures de marche pour l'escalade, baudrier, chaussons, casque, descendeur ou grigri, mousquetons, sangles...  
Ne pas oublier casquettes et crème solaire.
- Inscriptions : dernier délai le 1<sup>er</sup> juin 2012.
- Responsable : André Gardel, tél. privé : 022 566 40 46 – portable : 079 351 33 46  
e-mail : andre.gardel@vtxnet.ch ou gardel-ramelet@bluewin.ch

# COURSE DU 2<sup>e</sup> GROUPE

Les 16 et 17 juin –

## Tour des Gastlosen et tour du lac de Montsalvens

**Samedi 16 juin** : tour des Gastlosen.

**Rendez-vous** : à Arare, parking de la Chatière à 6h45, départ à 7h.

**Destination** : Jaun (Bellegarde), parking de Chli Sattel, chalet du Soldat.

**Itinéraire** : autoroute A1 jusqu'à Lausanne, puis A9 jusqu'à Vevey, ensuite A12 et sortir à Bulle, prendre la direction de Charmey – Jaun et le parking Unterer Sattel.

**Distance** : aller + retour ~ 300 km.

**Caractéristiques** : randonnée en boucle de 11,5 km, pour une durée de ~ 6h.

**Altitude** : de 1921 m avec un dénivelé de 800 m sur la distance.

**Pique-nique** : à midi.

**Hébergement** : au chalet du Soldat en dortoirs munis de duvets nordiques, prévoir un sac de couchage en toile (sac à viande).

**Prix de la pension** : demi-pension, CHF 60.- avec le repas du soir, menu imposé.



**Dimanche 17 juin** : descente à Charmey en voiture pour effectuer le tour du lac de Montsalvens.

**Caractéristiques** : randonnée en boucle 10 km, pour une durée de ~ 3h50.

**Altitude** : de 885 m avec un dénivelé de 250 m sur la distance.

**Pique-nique** : à midi.

**Inscription** : à l'assemblée du mercredi 2 mai, au plus tard fin mai car réservation.

**Responsable** : Henri Bochud – Tél. 022 771 20 23

# COURSE DU 1<sup>er</sup> GROUPE – MARCHEURS

## Les 7 et 8 juillet – Samoëns / Fer à Cheval

- Samedi 7** : départ à pied de Samoëns (900 m) et montée jusqu'au Refuge de Folly (1558 m). Pique-nique au refuge. Dans l'après-midi, monté au Lac des Chambres (2100).  
Nuit et repas du soir au Refuge de Folly.
- Dimanche 8** : départ du refuge pour la Combe aux Puaires (2225m). Ensuite longue descente par le Lac de Vogealle (2001 m), puis le Refuge de Vogealle (1967 m) et continuation jusqu'à la réserve naturelle du Fer à Cheval (1000 m) via le vertigineux passage du Pas de Borret.
- Rendez-vous** : samedi 7 juillet à 7h45 à la Mairie de Thônex.
- Matériel** : matériel usuel avec bonnes chaussures, protection de pluie, lampe de poche.
- Repas** : prévoir pique-nique pour les 2 jours. Samedi, il y a la possibilité de manger au Refuge de Folly également.
- Logement** : le refuge dispose de douches, donc prévoyez un linge.
- Coût** : environ 100 € (le refuge est encore fermé et le prix exact n'est pas encore connu).
- Délai d'inscription** : le 15 juin.
- Responsable** : Silvio Kofmel – 079 212 40 25 / [silvio.kofmel@ing.ch](mailto:silvio.kofmel@ing.ch)

# **COURSE D'ETE DU 1<sup>er</sup> GROUPE**

## **Marcheurs entraînés**

### **Du 6 au 9 septembre –**

### **Le Cervin – versant sud**

- Judi 6** : Mont Pancherot (2616 m) depuis Perrères (1844 m).
- Vendredi 7** : Refuge Duc des Abruzzes (2802 m) et Croix Carrel (2950 m).
- Samedi 8** : Lac Goillet (2567 m) et Col du Théodule (3301 m).
- Dimanche 9** : à définir, descente du refuge vers 14h30 et repas de midi à Gignod chez Edy.
- Rendez-vous** : jeudi 6 à 7h à la Mairie de Thônex, départ à 7h15.
- Logements** : deux nuits Hôtel Cime Bianche\*\*\* à Breuil (2100 m)  
[www.hotelcimebianche.com](http://www.hotelcimebianche.com)  
et une nuit au Refuge du Théodule (dortoir) à Breuil (3327 m).
- Repas de midi** : pique-niques (à acheter sur place pour 3 jours).
- Déplacement** : en voitures (185 km) par le tunnel du Mont-Blanc.
- Budget** : 190 €, sans les boissons ni le transport.
- Matériel** : bonnes chaussures de randonnées, vêtements chauds/pluies, le sac de couchage d'intérieur est obligatoire, éventuellement bâtons télescopiques, protection auditive.
- Inscriptions** : jusqu'au dimanche 26 août auprès du responsable  
[rm.diener@bluewin.ch](mailto:rm.diener@bluewin.ch) ou 079 214 25 50.
- Responsable** : Ruedi Diener.
- Pour mémoire** : « Le Cervin est le pic le plus noble d'Europe »

# COURSE D'ETE DU 2<sup>e</sup> GROUPE

## Du 6 au 9 septembre – Le Val d'Anniviers

- Rendez-vous : au parking de la Chattière, départ des voitures à 7h30.  
Course facile ouverte à tous.
- Regroupement : au restauroute du Saint-Bernard.
- Logement : à Chandolin, hôtel Plampras et Hôtel du Weisshorn.
- Inscriptions : à l'assemblée du mois de mai.  
Les renseignements détaillés seront transmis aux participants à l'assemblée et par courrier.  
Inscrivez-vous sans tarder, les places sont chères !
- Responsable : Jean-Daniel Baud – tél. 079 212 45 70



# ENTRE NOUS

## Émile Minder, 70 ans de sociétariat !

Yves Lambert nous a transmis une information stupéfiante, trouvée dans le numéro de mars de la brochure du Club Alpin Suisse, section genevoise.

Notre ami Milo Minder fête cette année ses 70 (septante) ans de sociétariat au CAS. Quelle longévité !

Pour la petite histoire, Milo est né le 19 décembre 1919 – ce qui fait de lui, sauf erreur, le membre le plus âgé du Piolet-Club – et est membre du Piolet depuis 1983.

Le Comité



# **LA CHRONIQUE DU DOCTEUR PIOLU**

## **ALCOOTESTS**

Ce n'est pas tant une chronique liée à la montagne (quoique...) que le prolongement d'une information qu'Albert nous rapportait dernièrement. Le gouvernement français a voté un récent décret en début d'année relatif à la possession obligatoire d'un alcootest pour tout conducteur d'un véhicule motorisé et ce, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Cet appareil, qui sert à évaluer la quantité d'alcool dans l'air expiré, permet au conducteur de savoir si son état l'empêche ou non de prendre le volant.

Cela concerne tous les véhicules motorisés, y compris les véhicules étrangers circulant en France. Seuls les cyclomotoristes et les conducteurs roulant dans un véhicule équipé d'un dispositif antidémarrage par éthylotest électronique sont dispensés de cette obligation.

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012, l'amende de 11 euros s'applique si vous circulez en France sans ce dispositif dans le véhicule. Cette sanction ne sera toutefois applicable que pour les contrôles effectués à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2012.

En matière de sécurité routière, cette disposition vient s'ajouter à l'obligation de posséder un gilet de sécurité et un triangle de signalisation, déjà en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

### **C'EST QUOI UN ALCOOTEST ?**

Un alcootest « classique » est composé d'un tube réactif et d'une pochette plastique qui absorbe exactement le volume d'air nécessaire pour le test. Concrètement, le conducteur souffle dans le sac plastique et au bout de 2 minutes, le résultat s'affiche sur la barrette du tube : le taux d'alcoolémie est soit nul, soit considéré comme acceptable par la loi, soit au delà de la limite autorisée.

Ces alcootests s'achètent dans les pharmacies ou dans certaines grandes surfaces en France. Certaines sections du TCS en fournissent également. Attention, l'alcootest doit impérativement être valable (vérifier la date de péremption). Il coûte 1 à 2 euros et dure environ 2 ans.

### **POURQUOI 0,5‰ ?**

En Suisse, la loi sur le 0,5‰ est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Cette limite tient compte des effets de l'alcool sur l'organisme. Dès 0,5‰ les effets euphorisants prédominent. A partir de 0,8‰ s'ajoutent des troubles visuels (rétrécissement du champ visuel), des réactions anormales, une concentration moindre, une sensibilité majorée à l'éblouissement, une perturbation des réflexes et des distances. Tout pour mener inexorablement à un drame.

Le métabolisme de l'alcool est particulier. Une fois ingéré, l'alcool est résorbé très rapidement. L'alcoolémie atteint son maximum en 30 minutes environ si l'alcool est consommé à jeun et en 1 heure si la boisson est prise au cours d'un repas.

L'élimination est en revanche très lente. Le foie élimine l'alcool à raison de 0,1‰ par heure. C'est très important car une personne qui a, par exemple, 1,8‰ à minuit et qui décide de prendre sa voiture à 7 heures du matin, a encore 1,1‰. Ce qui représente un taux largement excessif lorsqu'il reprend le volant de son véhicule.

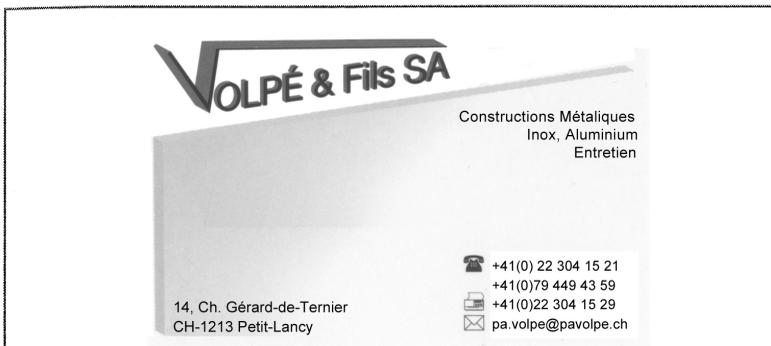
## QUID DE L'EFFICACITE DE LA MESURE ?

Si l'on ne peut que se féliciter de voir une mesure visant à renforcer la lutte contre l'alcool au volant, on est en droit de se poser certaines questions : quid de l'automobiliste consciencieux qui, voulant s'assurer qu'il est bien en état de conduire, fera usage de son ballon et se fera contrôler quelques kilomètres plus loin ? Quid du manque de fiabilité des éthylotests face aux variations importantes de température auxquelles est exposée une voiture garée à l'extérieur ? Quid de la volonté des conducteurs sous l'emprise de l'alcool à souffler dans le ballon avant de mettre le contact ? Quid du montant peu dissuasif de l'amende et de la faible probabilité d'un contrôle ?

S'il certains se frottent les mains, ce sont avant tout les fabricants d'alcootests, notamment Conralco, leader européen du secteur (qui équipe les forces de l'ordre et les associations de prévention routière, soit 90% du marché français). Pour mémoire, seul leur modèle a obtenu la mention « très satisfaisant » lors d'un test effectué dans l'émission d'ABE (2004).

Nous voilà avertis...

Jacques Dubas  
jdubas@sunrise.ch



**VOLPÉ & Fils SA**

Constructions Métalliques  
Inox, Aluminium  
Entretien

14, Ch. Gérard-de-Ternier  
CH-1213 Petit-Lancy

+41(0) 22 304 15 21  
+41(0)79 449 43 59  
+41(0)22 304 15 29  
pa.volpe@pavolpe.ch

# MEMENTO

## JUIN

### mercredi 6

20 h 30 – Assemblée mensuelle  
Hôtel Calvy, 5, ruelle du Midi

### vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17

1<sup>er</sup> groupe – Escalade, marche : Orpierre

### samedi 16 et dimanche 17

2<sup>e</sup> groupe – Marcheurs : Les Gastlosen, chalet du Régiment

## JUILLET

### mercredi 4

Dès 18h – Assemblée en campagne et pétanque  
Centre sportif de Bellevue (à confirmer)

### samedi 7 et dimanche 8

1<sup>er</sup> groupe – Marcheurs : Samoëns, Fer à cheval

### dimanche 8

2<sup>e</sup> groupe – Marcheurs : Chalets du Criou

## AOUT

### dimanche 12

1<sup>er</sup> groupe – Alpinistes, marcheurs : Au Bouton, Tournette

### dimanche 12

2<sup>e</sup> groupe – Marcheurs : Bernex et environs

### mercredi 29

20 h 30 – Assemblée mensuelle  
Hôtel Calvy, 5, ruelle du Midi

### **Mercredistes**

*En dehors des courses organisées par le club, un groupe de Mercredistes réunissant informellement des membres actifs, sympathisants et non membres du club effectue des balades dans le canton.*

*Renseignements auprès de Michel Fleury, tél. 079 681 47 28*

*Pour mémoire, ces sorties ne sont pas couvertes par l'assurance RC du club et se font sous la propre responsabilité des participants.*

REMISE DES TEXTES POUR LE PIOLUTIEN  
DE **JUILLET – AOÛT** :

par e-mail (document Word) à : [philippe.lentillon@etat.ge.ch](mailto:philippe.lentillon@etat.ge.ch)  
**d'ici le 21 juin 2012**

## **Restaurant «Claire Vue»**

Cuisine soignée

Spécialités diverses

**M. et Mme NOGLER**

*Fermé tous les jours entre 14h et 17h.*

21, av. François-Besson

1217 MEYRIN

Parking à disposition

Tél. 022 782 35 98

022 782 35 16

Fermé samedi et dimanche



# SOFGEN<sup>TM</sup>

## SaveTax

[www.sofgensavetax.com](http://www.sofgensavetax.com)

105, Rue de Lyon  
1203 Genève



### **IMPRIMERIE POT**

78, av. des Communes-Réunies  
1212 Grand-Lancy - Tél. 022 794.36.77

**"Le Livre à la Carte"**

Spécialiste de l'impression de  
livres en petites quantités

**P.P.**  
1200 GENÈVE 2

Case postale 556  
1211 Genève 17

**MAISON V. GUIMET FILS S.A.**  
**ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE**

Maison fondée en 1873

Urgences 24h. sur 24

Canalisations - Travaux publics  
Transports de matières dangereuses  
Nettoyage de colonnes de chute  
Contrôle des canalisations par T.V.

Rue des Buis 12  
1202 Genève

Téléphone 022 906 05 60  
Fax 022 906 05 66